

Note d'information

Motion pour approuver les mesures des administrateurs

*Février 2017*

Une motion visant la ratification et l'approbation des mesures des administrateurs est chose courante après l'assemblée générale annuelle une fois que les résultats d'exploitation et les états financiers audités ont été présentés et approuvés par le conseil.

Cette motion pourrait également porter sur d'autres mesures des administrateurs, mais ne devrait être proposée que si les membres connaissent les mesures. Par exemple, la motion pourrait s'appliquer expressément aux mesures du conseil telles qu'elles figurent dans le procès-verbal de la réunion.

Une motion de ce genre fournit un certain niveau de protection aux administrateurs et confirme qu'ils agissent de façon appropriée et d'une manière qui est approuvée par les membres.